Vig' Infos

BULLETIN **MUNICIPAL** #8 Décembre 2023

Bien vivre au Vigen !

mairie le Vigen

Joyeuses fêtes !

Le sapin de la BIBLIOTHÈQUE MULTIMÉDIA LOUISE MICHEL

www.le-vigen.fr

Vos élus réunis autour du Maire, Jean-Luc BONNET à l'occasion de la commémoration du 11 novembre :

- Micheline BARRIER | Conseillère déléguée Animation communale ;
- Raoul POISON | Conseiller Municipal ;
- Nicolas CORNÉE | Conseiller Municipal ;
- Patrick DELORD | Conseiller délégué Sécurité ;
- Nathalie BUISSON | 2e adjointe Communication Culture Tourisme ;
- Sylvie BAUDOU | 4e adjointe Vie scolaire et jeunesse CCAS ;
- Christine HERVY | Conseillère Municipale ;
- Serge AUXEMERY | 3e adjoint Affaires générales ;
- Armand LAPLAUD | 5e adjoint Urbanisme PLU ;
- Emilie SALESSE | Conseillère Municipale.

Nos deux porte-drapeaux : Michel JEANNOT et René COUDERT.

Le mot du Maire

Jean-Luc BONNET
Maire

Cher(e)s ami(e)s,

C'est avec un profond enthousiasme que je m'adresse à vous dans ce nouvel éditorial du magazine municipal pour évoquer les nombreux projets qui façonnent l'avenir de notre belle commune. Depuis le début de notre mandat, l'équipe municipale s'est engagée à travailler sans relâche pour améliorer la qualité de vie de tous les habitants.

Nous sommes conscients que la dynamique de notre commune repose sur notre capacité à innover, à créer des opportunités et à offrir des services de qualité. C'est pourquoi nous avons défini des priorités claires pour les années à venir, et nous sommes ravis de partager avec vous nos avancées et nos projets en cours que vous découvrirez en page 14 de ce nouveau magazine.

Je souhaite insister sur 2 décisions importantes pour notre commune, prises lors du conseil municipal du 9 novembre dernier :

- Vendre l'ancienne salle du Puy Méry à l'EINA (Ecole Innovante de Nouvelle Aquitaine) pour développer une garderie pour nos enfants, la création d'un centre aéré ouvert à tous et développer un collège.
- En accord avec les médecins du cabinet médical et sur leur demande, acquérir le cabinet médical et donner plus de possibilités de recruter de nouveaux médecins, suite aux futurs départs en retraite de 2 d'entre eux actuellement en place.

Sur un autre sujet, la préservation de notre environnement est une autre priorité majeure. Nous avons élaboré des politiques visant à accroître la biodiversité urbaine, pour réduire les déchets, en collaboration avec Limoges Métropole, et promouvoir les énergies renouvelables. Notre objectif est de faire de notre commune un modèle de durabilité et de responsabilité environnementale. C'était un des objectifs de la journée du 7 novembre organisée au Vigen en collaboration avec la Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne : faire découvrir les nouvelles alternatives, vulgariser, expliquer.

Ces projets ne pourraient voir le jour sans la collaboration de l'ensemble des habitants. Nous vous encourageons à participer, à partager vos idées et à vous impliquer dans la réalisation de ces initiatives qui bénéficieront à tous. Nous croyons fermement que, ensemble, nous pouvons construire un avenir meilleur pour notre commune.

En conclusion, je tiens à vous remercier pour votre confiance et votre soutien. Notre commune progresse grâce à votre engagement et à votre participation active. Les défis sont nombreux, mais notre détermination est encore plus grande. Nous continuerons à travailler main dans la main pour bâtir une commune où il fait bon vivre, pour nous et pour les générations futures.

Je vous souhaite à tous une excellente lecture de ce magazine municipal et j'attends avec impatience de partager de nouvelles avancées et réalisations avec vous dans les mois à venir.

Je vous souhaite de bonnes vacances à venir et de profiter des différentes fêtes de fin d'année en famille et avec vos amis.

Je vous donne rendez-vous, d'ores et déjà, aux vœux de notre commune qui se dérouleront le jeudi 25 janvier où vous êtes tous invités autour d'un buffet convivial.

Bien amicalement à vous.

Jean-Luc Bonnet

A retrouver dans ce numéro

PAGE 4 Ça se passe ici
PAGE 7 En bref
PAGE 12 Un peu d'histoire
PAGE 13 Réglementation
PAGE 14 Aujourd'hui et demain
PAGE 18 Urbanisme
PAGE 19 A vivre - A faire
PAGE 25 Etat civil
PAGE 26 Le Vigen Digital

EDITION #8 - DÉCEMBRE 2023
Mairie du Vigen
1 place Adrien-Delor - 87110 LE VIGEN | 05 55 00 51 17

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Jean-Luc BONNET | Maire du Vigen.
Jean-luc.bonnet@le-vigen.fr

COORDINATION DE LA PUBLICATION
Nathalie BUISSON

RÉDACTION
Commission communication, avec la participation des associations. Contact : mairie-le-vigen@orange.fr

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE
LIFACOM Fabienne MORELLI | fmorelli@agencelifacom.com

IMPRESSION
Atelier Graphique | 05 55 50 68 22
www.ateliergraphique.fr

CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE
© images | Mairie du Vigen, ©Pixabay, René Gilabert

Ne pas jeter sur la voie publique.

PROTECTION DES CULTURES

Votre collectivité adhère à la FREDON Haute Vienne, section départementale de l'organisme à vocation sanitaire (FREDON Nouvelle Aquitaine) agrée par l'état pour le suivi des plans de luttes collectifs pour la protection des cultures.
Elle est chargée de la gestion des dangers sanitaires, avec 3 axes majeurs : la surveillance, la prévention et les luttes contre les organismes nuisibles, elle apporte son expertise pour la reconnaissance de ces organismes et le choix des méthodes de luttes.
Ses techniciens vous accompagnent dans la mise en place d'actions de lutte collective :

- Piégeage (ragondins, corneilles noires, corbeaux freux, pigeons Bizet feral) mise à disposition de cages pièges,
- Identification, formation et conseil de gestion sur les plantes exotiques envahissantes,
- Information et lutte sur les bios agresseurs (chenille processionnaire, cynips du châtaignier, ravageurs des végétaux)
- Frelon asiatique : contacter directement la FREDON Haute-Vienne

Régulation des populations de ragondins
Concernant la régulation des populations de ragondin, de nombreux individus circulent le long de la Glane et impactent le milieu par des dégradations de berges et transmissions de maladies aux animaux d'élevage. Des ragondins ont été observés au niveau de l'étang communal, afin d'éviter une augmentation rapide de la population (un couple génère en deux ans 90 individus) une campagne de piégeage va être organisée sur la commune, les personnes intéressées peuvent s'inscrire au secrétariat de la mairie ou de la FREDON Haute-Vienne au 05 55 04 64 06.

SECTION DÉPARTEMENTALE DE L'OVS NOUVELLE-AQUITAINE
13 Rue Auguste Comte
CS 92092- 87070 LIMOGES
Tel : 05 55 04 64 06
fdgdon87@gmail.com

Cultiver les énergies

En mai 2022, Nicolas Cornée, exploitant agricole au Vigen mettait en service une unité de méthanisation, au sud de la commune (cf. Vig'infos#5).
Le biométhane, obtenu par méthanisation des déchets organiques, est depuis injecté dans le réseau GRDF desservant la maille de Limoges Métropole. Le biométhane produit sur le site est ensuite pris en charge et traité par GRDF (analyse de pureté, odorisation...).

VALORISATION DES DÉCHETS VERTS

A travers ce projet, notre commune s'est par ailleurs vue étendre de 3,5 km son réseau de gaz vers le sud du Vigen. La commune dispose désormais d'un site de valorisation des déchets verts, à disposition des habitants et des collectivités environnantes et dont les évolutions futures sont multiples et encore à déterminer.

UNE JOURNÉE POUR CULTIVER LES ÉNERGIES

A l'initiative de la Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne, la journée « Cultiver les Energies » s'est déroulée le 7 novembre dernier sur l'exploitation de Nicolas Cornée.

En présence des autorités compétentes et de nombreux élus, Jean-Luc Bonnet a mis en avant l'importance

Mme Lydie LAURENT, Directrice départementale adjointe des territoires (DDT), Jean-Luc BONNET, Maire du Vigen et Bertrand VENTEAU, Président de la Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne.

de l'énergie renouvelable dans la construction d'un avenir durable. En accueillant la journée sur le thème « cultiver nos énergies », il souligne le rôle crucial de la transition vers des pratiques respectueuses de l'environnement.
Il insiste sur la responsabilité collective de préserver la planète pour les générations futures. L'énergie renouvelable est présentée comme un espoir inestimable pour réduire l'empreinte carbone, lutter contre les changements climatiques et créer des opportunités économiques locales.
Le maire s'engage à soutenir l'énergie renouvelable localement, mentionnant des initiatives concrètes telles que la création du méthaniseur et l'installation de panneaux photovoltaïques sur des terrains en friche. Il encourage la collaboration entre les gouvernements, les entreprises, les universités et la société civile pour favoriser la transition vers des sources d'énergie durables.

Le discours se termine par une reconnaissance des participants et de leur engagement en faveur de l'énergie renouvelable. Le maire exprime son espoir que cette journée contribuera à rapprocher la communauté de l'objectif commun d'un monde alimenté par une énergie propre et renouvelable.

EN VISITE À LA MÉDIATÈQUE...

Un crapaud dans mon salon
Atelier de tapisserie et de décoration

Virginie Hélie a créé son entreprise Un crapaud dans mon salon en janvier 2023. Passionnée d'art, de brocante, d'architecture, elle a grandi dans une famille amatrice de peinture, de décoration. Cette appétence a infusé en elle et a continué à s'épanouir par des expositions, des lectures, des découvertes, un investissement associatif (les courants d'art)…

Avant que ce projet naisse, Virginie a connu une vie professionnelle classique jusqu'au jour où l'évidence apparaît : elle est un esprit libre et l'art doit être mis au premier plan.
L'aventure est née. La tapisserie et la décoration seront au cœur de son projet.

POURQUOI AVOIR CHOISI LA TAPISSERIE D'AMEUBLEMENT ?

Tout simplement parce qu'il s'agit d'un métier d'art qui allie l'histoire de l'art, une grande technicité, le textile et la couture.
Virginie a eu la chance de rencontrer son mentor, Didier Labrousse, tapissier célèbre à Limoges qui la forme, la guide, lui donne accès à une tissuthèque exceptionnelle…
Les services proposés par Un crapaud dans mon salon s'adressent aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels (de la santé, restauration, hôtellerie, antiquaires…).
Les grands et petits projets sont une occasion de rencontre, d'apprentissage et de créativité.
Crapaud, chauffeuse, douillette… des noms poétiques qui ne cessent de l'inspirer.

Elle choisit des tissus de qualité et de tous les styles, Virginie respecte les goûts de chacun et suit les tendances. Petite indiscrétion, la tendance est au bleu et au vert et aux gros motifs.

VIRGINIE PROPOSE DES RÉFECTIONS DIVERSIFIÉES

- Sièges anciens et contemporains
- Têtes de lit, paravents, malles ;
- Chiliennes, transats, canapés de jardin ;
- Petits mobiliers pour enfants collection « Les Rainettes ».

La confection de rideaux et coussins viennent parfaire la décoration de votre intérieur.
Petits plus, Virginie peut vous guider dans les choix de tissus grâce à un service de modélisation des tissus sur votre siège et peut aussi le repeindre pour un relooking total.
Vous souhaitez confier votre siège à Virginie et vous vous demandez comment cela se passe ?
Après un premier entretien téléphonique pour définir vos besoins et vos goûts, Virginie se déplacera à votre domicile pour établir un diagnostic et un devis. Elle se charge de l'enlèvement et de la livraison de votre pièce (livraison gratuite dans un rayon de 15km autour de Limoges). Et voilà vous avez offert une seconde vie à votre siège préféré !

EN LA SUIVANT SUR LES RÉSEAUX vous pourrez découvrir les fauteuils restaurés proposés à la vente.

@UNCRAPAUDDANSMONSALON

UN CRAPAUD DANS MON SALON
uncrapauddansmonsalon@gmail.com
06 88 29 17 68
@uncrapauddansmonsalon

MARCHÉ DE NOËL DE LIMOGES

Vous pourrez rencontrer Virginie Hélie au marché de Noël de Limoges, parvis de la cathédrale du 8 au 15 Décembre 2023.

Correspondant défense : Un rôle essentiel !

Créée en 2001, par le ministère délégué aux Anciens combattants, la fonction de correspondant défense a vocation à développer le lien armée-nation et promouvoir l'esprit de défense. Le rôle du correspondant défense est essentiel pour associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense.

A QUOI SERVENT LES CORRESPONDANTS DÉFENSE ?

Les correspondants défense remplissent une mission de sensibilisation des concitoyens aux questions de défense. Ils sont les acteurs de la diffusion de l'esprit de défense dans les communes et les interlocuteurs privilégiés des autorités civiles et militaires du département et de la région. Ils s'expriment sur l'actualité défense, le parcours citoyen,le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité.

UN CORRESPONDANT DÉFENSE AU VIGEN

Patrick Delord, conseiller délégué à la sécurité, est le correspondant défense de la commune du Vigen. Il a reçu « l'Insigne correspondant défense » et a été décoré par Jean-Luc Bonnet lors du conseil municipal du 9 novembre 2023.

Correspondant défense

SÉCURITÉ

Installation de la vidéo protection sur la commune

Voté par le conseil municipal au mois de mars et validé au mois de juin par une commission départementale présidée par un magistrat, le déploiement du plan communal de vidéo protection a débuté sur la commune par l'installation courant juillet d'une caméra à proximité du nouveau city stade du Puy Méry.
Ce secteur, qui connaît depuis plusieurs années des détériorations et incivilités diverses, représentait une des priorités du diagnostic de sécurité de la commune établi à la demande du maire par le référent sûreté de la gendarmerie nationale.
Le premier bilan à l'issue de l'été est très satisfaisant comparativement aux années précédentes.
Le déploiement se poursuivra dans les semaines à venir par la pose de plusieurs caméras dans le centre bourg avec pour objectif la prévention de la délinquance et la préservation d'un cadre de vie paisible.

Rédaction : Patrick Delord

Sécurité routière

Des discussions menées par la commune avec la sécurité routière et la préfecture ont abouti à une décision unanime : l'installation imminente d'un radar autonome de contrôle de vitesse avenue Frédéric Le Play.
Ce dispositif sera installé pour garantir la sécurité de tous les usagers, et un rappel constant du besoin de prudence et de respect des limites de vitesse.

CONVIVIALITÉ

Bienvenue au Vigen

Le 13 octobre dernier, le maire, Jean-Luc Bonnet, et ses adjoints ont accueilli les nouveaux arrivants installés au Vigen depuis 2 ans. Cette soirée a permis de se rencontrer et d'échanger autour d'un sympathique buffet. Le maire a présenté les services qu'offre la commune et évoqué les projets en cours. Prochain rendez-vous en 2025 !

La sophrologie, grande première à l'école du bourg !

Cette méthode douce mise au point en 1960 par Alfonso Caycedo travaille sur les structures positives de l'être humain. Le sophrologue part de la personne, de ce qu'elle sait et peut faire afin de faire émerger ses propres capacités, de les renforcer et de les mobiliser à bon escient. Un retour à soi qui passe par le corps pour gagner en équilibre physique, mental et mieux vivre son quotidien. La sophrologie s'adresse à tous sans condition particulière ni équipement spécial. C'est une relaxation dynamique qui alterne respiration et mouvements statiques ou toniques faciles à réaliser.

Cette nouvelle activité de découverte a été proposée à l'école en atelier de groupes sur le temps périscolaire et animée par Madame Catherine Jeannot, formée par l'IFSMS (Institut Français Supérieur des Métiers de Sophrologie, bien-être et qualité de vie).
Afin de privilégier la qualité il a été décidé d'un commun accord avec le personnel de la mairie de limiter la participation à 10 enfants par groupe.
Face au succès de la proposition, la finalisation s'est effectuée par tirage au sort par souci d'équité après rencontre, entretien avec les enfants, information et autorisation des parents.
Les ateliers de découverte ont eu lieu dans la salle de l'ancienne garderie de l'école du bourg durant le premier trimestre de la rentrée scolaire 2023 (septembre, octobre, novembre).

Dans ce contexte, la thématique retenue visait à accompagner les enfants à apprivoiser leurs émotions.
Huit séances d'une durée de 20 à 30 minutes (parfois diminuées par la réalité du terrain et autres impondérables de l'emploi du temps) ont été réparties dans la semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi) sur la pause méridienne. Les groupes de niveaux (grande section, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2), ont ainsi été accueillis avant ou après le repas selon les âges.
Concrètement, Catherine Jeannot a invité les enfants à réaliser des exercices corporels simples combinés à un entraînement à la respiration, à la concentration et à la relaxation.
La pratique s'effectue en posture debout ou assise et obéit à un déroulé commun en trois temps : l'écoute, la pratique et à nouveau un

Sophro-chenilles comme supports destinés aux plus jeunes pour faire des expériences avec leur souffle et des exercices de respiration

Sophro-carnets pour écrire ou dessiner ses ressentis

temps d'écoute. L'enfant écrit et/ou dessine ses ressentis avant un temps de dialogue.

Se poser, connaître ses limites corporelles, accueillir et écouter ses ressentis, ses émotions, utiliser ses 5 sens ont fait partie des découvertes proposées (toujours adaptées et personnalisées selon l'âge et les besoins des participants, sous une forme ludique).

Ces ateliers étaient pour chaque enfant un temps unique, à lui et pour lui, sans jugement, sans interprétation ni a priori et bénéfique dans son apprentissage et plus généralement dans son quotidien.

Un premier aperçu de cette technique reconnue en Europe et Outre-Atlantique, qui aura donné quelques clefs aux plus assidus et à tous, ouvert le champ des possibles.

Les bénéfices de la sophrologie sont liés à l'entraînement de chacun (quelques minutes suffisent jusqu'à la séance suivante).

La sophrologie ne se substitue à aucun traitement ou suivi médical.

Catherine Jeannot remercie tous ceux qui ont pris part à ce projet dans sa préparation, sa mise en place et son déroulement.

Vous pourrez la retrouver à son cabinet de sophrologie 2 place de l'Église dans le bourg de notre commune du Vigen dès le début 2024, pour des accompagnements en groupes et/ou en individuel sur rendez-vous.

Rédaction : Sylvie Baudou

RENCONTRE AVEC CÉLINE TEILLET

Certifiée en réflexologie plantaire et combinée je peux répondre à vos attentes pour améliorer ou préserver votre santé et votre qualité de vie.

Je partage mon temps entre mon cabinet installé au Vigen depuis 2018 et depuis plus de 4 années au sein du service du Dispositif d'Annonce de la clinique des Émailleurs dans les services de gynécologie, urologie, pour détendre et apaiser les patients avant la chirurgie, également en maternité pour les bébés et les mamans et pour le personnel soignant.

QU'EST-CE QUE LA REFLEXOLOGIE ?

Nous avons plus de 7200 terminaisons nerveuses sous les pieds.

Il s'agit de stimuler ces points de terminaisons nerveuses sur les pieds, mains, oreilles,... avec différentes techniques manuelles et/ou instrumentales, des huiles essentielles, dans un univers propice à la relaxation et au lâcher-prise, pour aider l'organisme à s'apaiser et ainsi rétablir l'équilibre de tout le corps.

Elle s'adresse à tous ceux qui recherchent une détente profonde et un mieux-être.

Elle est particulièrement recommandée à celles et ceux souffrant de troubles fonctionnels liés au stress (tensions musculaires, troubles digestifs, irritabilité, problèmes de sommeil...) ou souffrant de douleurs, en complément de traitements médicaux ou paramédicaux.

Les bienfaits peuvent être ressentis dès les premières consultations et notamment l'effet bien-être et détente.

Alors, n'attendez plus, venez découvrir la réflexologie !!

Il existe quelques contre-indications. Les séances de réflexologie ne doivent pas être pratiquées notamment en cas de : thrombophlébite, thrombose, trouble circulatoire grave et avéré, blessure du pied ou de la jambe, ou au cours du 1er trimestre de grossesse.

Une consultation ne remplace pas les traitements médicaux ou paramédicaux en place. Le praticien s'assure également que le bénéficiaire soit bien orienté vers des professionnels de santé si besoin.

REFLEXOLOGUE
Céline Teillet

CÉLINE TEILLET
8, avenue Frédéric Le Play
06 44 96 21 21

Allons à la rencontre des malades isolés en Limousin !

Depuis 6 ans, le dispensaire Saint-Martial apporte aux personnes démunies des soins spécialisés dans les domaines dentaire, ophtalmologique et dermatologique. Environ 1000 personnes différentes ont pu être accueillies pour plus de 4000 consultations, certaines devant revenir plusieurs fois avant de parvenir à la parfaite guérison de leurs problèmes de santé. Car la philosophie du dispensaire, depuis sa création, est d'aller toujours au bout des soins, en fournissant lunettes, médicaments et prothèses adaptées à chaque traitement. Le tout absolument bénévolement.

UN ACCÈS AU SOINS DIFFICILE

Plusieurs nous ont alertés sur le fait que les personnes isolées en milieu rural en Haute-Vienne mais aussi en Creuse ou en Corrèze ne pouvaient accéder aux soins, faute de moyens de se déplacer, et qu'il serait bon que nous nous y intéressions. C'est pourquoi, dès 2019, nous avons étudié la possibilité de répondre à cette demande et avons décidé d'aller à la rencontre de ces personnes isolées en leur proposant des soins dans un véhicule adapté pouvant parvenir à proximité de chez elles. C'est ainsi qu'est né le projet d'une filiale mobile du dispensaire Saint-Martial, pour laquelle il nous a fallu réunir les fonds pour acquérir les véhicules (il y en aura deux, l'un spécialisé en ophtalmologie, l'autre en médecine générale et dermatologie), les commander et, enfin, après 25 mois d'attente, les recevoir à Limoges.

Nous tenons à adresser un immense merci, au nom de tous nos futurs patients, à tous les généreux financeurs qui nous ont permis de mener à bien ce projet : la Fondation AXA, la Fondation H, la Fondation Transatlantique, les CPAM de nos trois départements limousins, la MSA et la Mutualité Française ou le Fonds de Développement de la Vie Associative.

L'intérieur du véhicule de consultations ophtalmologiques

UN SERVICE POUR ALLER VERS LES PATIENTS ISOLÉS

Qui seront donc nos futurs patients en milieu rural : comme à Limoges, des personnes sans couverture sociale ou ne disposant pas des ressources nécessaires pour faire face au coût résiduel des soins qu'elles ont à supporter, toutes signalées par des assistantes sociales, à quelque structure que ce soit qu'elles appartiennent ; mais aussi des personnes isolées en désert médical, sans possibilités de se déplacer et qui renoncent par force à se soigner comme elles en auraient besoin. Celles-ci nous seront fréquemment signalées par les mairies des petites communes rurales, tant il est évident que les maires et leur secrétaire sont les mieux placés pour bien connaître leurs administrés.

L'intérieur du véhicule de consultations médicales

Comme à Limoges, tout patient signalé sera reçu sur rendez-vous. Comme à Limoges, nous nous efforcerons d'aller au bout des soins, dans la limite de nos possibilités, en fournissant lunettes ou médicaments aux patients qui en auraient besoin. Les véhicules ne pouvant pas aller de maison en maison, il conviendra de travailler en partenariat avec le Secours Catholique ou la Croix Rouge, déjà initiateurs de démarches de mobilité rurale, mais aussi avec les élus des petites communes, pour assurer un service de rabattement des patients vers le lieu de stationnement du véhicule. Le service débutera début 2024 et nous sommes tous heureux de nous mobiliser pour aller vers ces malades isolés.

Rédaction : Alain Bourion
Président de l'Ordre de Malte de la Haute-Vienne

ORDRE DE MALTE FRANCE

SI VOUS FAITES PARTIE DES PROFILS CONCERNÉS PAR L'ANTENNE MOBILE

Prenez contact auprès du maire de votre commune, de votre secrétaire de mairie, votre assistante sociale ou un bénévole d'association qui signalera votre situation par courriel.

Beau succès pour les agapes des sages

Ils étaient plus de 80 à participer aux « Agapes des sages » organisées dans la salle polyvalente. Repas copieux et bonnes saveurs, petit verre de vin, desserts savoureux, nos aînés ont apprécié cette journée conviviale et festive qui s'est poursuivie en musique et chansons. Pour certains, quelques pas de danse aux rythmes des musiciens de l'orchestre, ont terminé l'après-midi dans la bonne humeur.

UN MOMENT PRIVILÉGIÉ DE PARTAGES

Jean-Luc Bonnet, maire de la commune, entouré de son équipe municipale étaient présents à ce traditionnel repas : « Permettez-moi de vous exprimer à tous ma plus sincère reconnaissance pour votre présence ici. Le repas des ainés n'est pas seulement un moment de partage autour d'une table, car votre expérience de vie, votre sagesse et vos souvenirs sont des trésors qui enrichissent notre commune. Aujourd'hui, nous avons l'opportunité de vous honorer, de reconnaitre vos contributions inestimables et de vous remercier pour le rôle crucial que vous avez joué et que vous jouez encore dans la construction et le développement de notre commune. »

POUR CEUX QUI N'ONT PAS PU PARTICIPER À CE MOMENT CONVIVIAL, LE TRADITIONNEL COLIS SERA DISTRIBUÉ PAR LES ÉLUS DANS LE COURANT DU MOIS DE DÉCEMBRE.

CASERNE DE POMPIERS

Participation de la commune aux nouvelles constructions des bâtiments de sapeurs-pompiers

A l'instar d'autres communes du département rattachées à plusieurs centres d'incendie et de secours, Le Vigen dépend des casernes de sapeurs-pompiers de Limoges, Nexon et Pierre-Buffière.
Ainsi, lorsque une personne de la commune compose le 18 pour solliciter une intervention, l'appel parvient à l'état-major des sapeurs-pompiers de Limoges, qui, en fonction de la localisation géographique de l'événement, diligente les effectifs de la caserne concernée. Si les personnels de celle-ci sont déjà engagés, ce sont les sapeurs-pompiers d'une des deux autres communes qui sont dirigés sur place.
Les bâtiments des casernes de Nexon et Pierre-Buffière sont des constructions vétustes qui datent de plusieurs décennies et qui ne répondent plus aux nécessités actuelles. Les deux municipalités ont décidé de les remplacer. Les communes dépendant de ces centres d'incendies et de secours (Un total de 18 pour Nexon et de 12 pour Pierre-Buffière) ont été sollicitées pour participer au financement, selon une répartition prenant en compte le nombre d'habitants, le potentiel fiscal de la commune et le nombre moyen d'interventions.
Le conseil municipal de Le Vigen a voté à l'unanimité le concours financier à ces deux projets qui verront le jour fin 2024 pour Nexon et courant 2025 pour Pierre-Buffière.

Rédaction : Patrick Delord

PRÉVENTION

Protocoles de nettoyage

Dans le domaine périscolaire, les protocoles de nettoyage revêtent une importance particulière pour assurer un environnement sûr et sain aux enfants. Chaque jour, une chorégraphie minutieuse se met en place, orchestrée par les équipes dédiées à la propreté.
Les salles de classe, les aires de jeux et les espaces communs subissent une transformation silencieuse après le départ des élèves. Les tables et les chaises sont méticuleusement essuyées, les sols sont balayés et lavés avec soin. Les jouets et les équipements pédagogiques passent également par un rituel de désinfection, garantissant un terrain de jeu sans danger.
Les produits de nettoyage sont choisis avec précaution, privilégiant l'efficacité tout en ménageant la sensibilité des plus jeunes. La rigueur des protocoles répond à une mission essentielle : créer un cadre propice à l'apprentissage et au bien-être, où la propreté devient le socle d'une éducation pérenne.

Noël dans les campagnes...

Autrefois, la célébration de Noël dans les campagnes avait souvent un caractère local et familial.

Les décorations de Noël étaient souvent simples et confectionnées à la main. On utilisait des éléments naturels tels que des branches de sapin, du houx, des pommes de pin et parfois des décorations artisanales.
Les habitants des campagnes confectionnaient souvent leurs propres décorations, que ce soit des guirlandes, des bougies décorées ou des ornements en papier. Les ressources étaient limitées, ce qui encourageait la créativité.
Les veillées de Noël étaient des moments clés. La communauté se réunissait souvent à l'église pour une messe de minuit, suivie de réjouissances festives. Les chants de Noël et les contes étaient partagés, créant une atmosphère chaleureuse.
Les repas de Noël étaient souvent composés de plats traditionnels du terroir. La cuisine était centrée sur les ingrédients disponibles localement, comme les volailles de la ferme, les légumes de saison et les desserts faits maison.
Les cadeaux de Noël étaient modestes, faits à la main ou représentant des besoins réels. Les jouets étaient souvent confectionnés à la maison, et les vêtements faits main étaient des cadeaux courants.
Les veillées de Noël étaient également l'occasion de partager des contes et légendes traditionnels. Ces récits, transmis de génération en génération, ajoutaient une dimension culturelle à la célébration.
Noël était l'occasion de festivités communautaires. Les voisins se réunissaient pour célébrer, échanger des vœux, partager des repas et renforcer les liens sociaux.

Base Adresse Locale

Qu'en est-il pour le Vigen ?

La Loi 3DS de février 2022 oblige toutes les communes à posséder une base adresses de référence, fiable et complète, reliée à la base nationale « adresses data.gouv » avant le 1er janvier 2024. Ce travail a été effectué par la commune et la Base Adresse Locale et a été publiée sur la Base Adresse Nationale le 12 octobre dernier.

Pour rappel, les communes, dans le cadre de leur pouvoir de police générale, ont le pouvoir de dénomination et de numérotation des rues, places publiques, voies communales, chemins ruraux et voies privées ouverts à la circulation publique.
L'intérêt d'une telle démarche est d'éviter les ambiguïtés et risques de confusion sur les adresses de la commune, **afin de faciliter l'"intervention des pompiers, de la police, des médecins…**

La Mairie fournira une attestation de nouvelle adresse aux habitants qui en feront la demande par le biais du formulaire dédié à télécharger sur le site internet de la commune.

LES ADMINISTRÉS ET ENTREPRISES INFORMERONT :

- fournisseurs d'eau et d'énergie, télécommunication ;
- assurances et structures sociales / administratives ;
- mise à jour du Kbis ;
- carte grise…

Cette démarche peut être réalisée facilement sur le site www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193

VIG'INFOS PLUS

Règlementation du cimetière communal du Vigen

Suite à la reprise des concessions en 2023 au cimetière, un nouveau règlement et des tarifs actualisés voient le jour. Ces ajustements visent à assurer une meilleure organisation et sont en vigueur depuis le 10 novembre 2023. Le règlement est consultable en mairie ou sur le site internet de la commune.

TARIFS

- Concession trentenaire : 100 € le m²
- Case au columbarium : 900 € le m²
- Cavurne trentenaire : 1 700 €
- Caveau provisoire : gratuit
- Dispersion des cendres dans le Jardin des Souvenirs : gratuite
- Revente de monument funéraire : 3000 € à 8000 €
- Cuve hors terrain : 2060 € (2 places), 2655 € (3 places) et 3110 € (4 places)

 LE VIGEN AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Le bilan des actions à mi-mandat

Ce bilan de mi-mandat est un moment important. Il permet dans la vie d'une commune de faire le point sur les projets réalisés, en cours ou à venir. Il permet de partager ensemble, à mi-parcours, une radiographie du chemin parcouru et un aperçu des horizons encore devant nous.

Ce bilan, c'est d'abord le fruit d'un engagement ; celui d'un collectif élu en 2020, qui fait ce qu'il dit et dit ce qu'il fait.
Au-delà de la gestion budgétaire qui se veut rigoureuse, du temps et de l'énergie pour voir naître des projets (malgré la période de crise sanitaire qui a fortement impacté nos actions) l'investissement des élus, de nos agents qui nous accompagnent au quotidien, l'action publique porte en elle un idéal : favoriser le vivre ensemble, garantir la qualité d'un bassin de vie, faire en sorte que nos enfants grandissent dans un environnement sain et préservé qui fait la fierté de notre territoire.
Ce bilan, c'est enfin la mise en œuvre d'un projet pour la commune et pour les citoyens ; un projet dans lequel ont souhaité s'engager la majorité des habitants et qui porte haut trois grands principes : Une ville Humaine, Ouverte et Responsable.
À l'heure ou l'individualisme, où le chacun pour soi et la défiance gagnent du terrain, il apparaît plus qu'essentiel de montrer – et démontrer – par des exemples concrets du quotidien, à quoi sert le service public.
Confiance, solidarité, écoute, sens du service public et de l'intérêt général... autant de valeurs essentielles pour lesquelles nous nous sommes engagés. Autant de valeurs qui nous donnent la force d'avancer et de construire chaque jour, à vos côtés, de nouveaux projets, malgré ces temps incertains.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Jean-Luc Bonnet

PATRIMOINE

LES RÉALISATIONS OU EN COURS

➜ Vente de l'ancienne école du Puy Mery à l'EINA (Ecole Innovante de Nouvelle Aquitaine) :
- Ce bâtiment était sous-utilisé et des travaux importants devaient avoir lieu à la charge de la commune (les derniers travaux datant de 2006) sans compter les charges fixes que nous avions (entretien de ménages, taxe foncière, électricité, chauffage...) ;
- Nous avons saisi l'opportunité de vendre en 2020 pour ce projet de nouvelle école et la création d'une micro-crèche (10 enfants) et dès la rentrée de septembre, l'ouverture d'un collège ;
- Aujourd'hui, ce site accueille plus de 40 élèves. La micro crèche accueille aussi 10 enfants.

➜ Achat du Cabinet médical voté en conseil municipal le 9 novembre 2023 :
- Un médecin va cesser son activité en 2024. Compte tenu du déficit de médecins au niveau national, nous souhaitons anticiper et proposer des mesures incitatives, afin d'accueillir de nouveaux médecins, garantissant ainsi une offre de soins de qualité à la population. Aujourd'hui, nos médecins soignent environ 12 000 patients ;
- Actuellement, chaque médecin est propriétaire d'une partie du cabinet. C'est un frein à l'installation de jeunes médecins, car le débours nécessaire est conséquent. Désormais, ils devront verser un loyer ;
- L'achat est de 240 000 €. Pour la commune, il s'agit d'une opération «blanche» financièrement car les loyers permettront le financement de l'acquisition. Plusieurs médecins manifestent leur intérêt pour venir s'installer au Vigen ;
- Nous avons été sollicités par les médecins afin d'engager la réflexion de l'achat en contrepartie d'un loyer ;
- Vote du conseil municipal : 18 votes favorables et un vote défavorable à l'achat.

➜ Vente de l'ancienne salle des fêtes du Puy Mery :
- Cette salle a été donnée par une association en 2009. Elle n'est plus utilisée depuis 15 ans pour des raisons de sécurité. Suite à une réunion publique et une rencontre avec les

habitants, nous avons décidé de vendre cette salle afin qu'elle retrouve sa vocation de lieu de rassemblement. Elle sera vendue à l'EINA (école innovante de Nouvelle Aquitaine) au prix de 50 000€. Elle sera réhabilitée en garderie, en accueil de centre aéré ouvert à tous et va permettre d'agrandir son collège.

- Vente en 2021 d'un bâtiment sur Plaisance à l'entreprise SOLIBIO basée à Solignac :
  - C'était un bâtiment vétuste et non utilisé par la commune ;
  - Il va permettre à l'entreprise Solibio de se développer et surtout de créer dans le futur des emplois au Vigen.
- Vente d'une maison au bourg (Maison Commery) en 2022 :
  - L'estimation des travaux de rénovation était de plus de 200 000 € ;
  - L'acheteur va réhabiliter cette maison en créant 3 logements qui seront ensuite vendus et redonneront vie à ce bâtiment et à ce lieu.
- Création d'un terrain multisport (city stade) à la place d'un des deux terrains de tennis.
- Création d'un terrain multisport (city stade) au Puy Mery.
- Création de jeux supplémentaires pour enfants au Puy Mery.
- Création de 2 terrains de pétanques au Puy Mery.
- Mairie et Annexes : fin des travaux et dernière tranche à venir pour la rénovation des extérieurs (murs, volets...).
- Entretien de nos bâtiments et petit patrimoine (lavoir...).
- Travaux à la bibliothèque (réaménagement de l'espace, mobilier, ascenseur...).
- Création d'une maison des associations et d'un espace de coworking.
- Changement des cloches de l'église.
- Signalétique du bourg : totem aux entrées du village et panneaux indicateurs.
- Achat de 2 granges rue du 19 mars.

LES PROJETS À VENIR

- Achat d'un bâtiment agricole (bergerie) en centre bourg (2024).
- Construction d'une salle omnisport sur un horizon 2025 si le budget final négocié s'avère soutenable aux regards d'autres projets :
  - Le terrain a déjà été acheté et des études de faisabilité sont en cours ;
  - La commune de Solignac a déjà pris position de ne pas participer à cette création.
- Aménagement du centre bourg : Début des travaux 2024 :
  - Place du marché ;
  - Espace verts, bancs, table de pique-nique, transat... ;
  - Création de jeux 3/6 ans et 6/12 ans ;
  - Création d'un parcours de santé tous âges ;
  - Réhabilitation de l'étang.
- Domaine de Ligoure : réflexion sur l'acceptation ou non du don suite au décès de Mme THOMAS MOUZON : Décision du conseil municipal estimée au 1er trimestre 2024.
- Aménagement d'un parcours de sante au Puy Mery.

Le bilan des actions à mi-mandat

COMMUNICATION ANIMATION COMMUNALE

LES RÉALISATIONS OU EN COURS

- Lancement d'un « Intramuros », une application gratuite au service des habitants. Objet : diffuser les informations communales, alerter les élus, faire connaitre des travaux à réaliser.
- Réalisation d'une consultation citoyenne.
- Renforcement des liens entre toutes associations (forums, rencontres, animations...).
- Création d'un marché de Noël.
- Convention signée avec la FRAC (Fond Régional d'art contemporain).
- Changement de logiciel administratif et comptable.

LES PROJETS À VENIR

- Refonte du site internet : 2024.

URBANISME - VOIRIES ESPACES VERTS

LES RÉALISATIONS OU EN COURS

- Arrêt de la révision générale du PLU (Plan Local d'urbanisme) car mise en place du PLUI (Limoges Métropole).
- Programmation de travaux de voirie sur 2 ans.
- Démarche en cours pour la rétrocession des lotissements.

- Intégration de l'espace commercial près de Carrefour Boisseuil.
- Réhabilitation des points d'eau (remplacement du bac de Boissac avant de commencer la rénovation de la conduite d'arrivée d'eau).
- Salle polyvalente : climatisation, sonorisation et acoustique.
- Reprises des concessions à l'état d'abandon de certaines sépultures du cimetière communal. Le Conseil municipal a voté les nouveaux tarifs et mis en place un règlement qui n'existait pas auparavant.
- Enfouissement des lignes au village des Farges (1ere tranche et seconde tranche ; fin en 2023).
- Changement de 80 panneaux directionnels, cassés ou défectueux.
- Définir sur l'ensemble de la commune les zones en vue d'accélérer la production d'énergies renouvelables.

LES PROJETS À VENIR

- Assainissement du village de Boissac ; Réunion publique avec les habitants concernés organisée le 16 novembre 2023.
- Enfouissement des réseaux au village de Boissac en 2025.
- Réfection de la route de l'âge intégrant une voie cyclable – 2024-2025.
- Réhabilitation des fontaines, lavoir, récupérateur d'eau, îlots de fraicheur.
- Réflexion pour installation d'une chaufferie bois aux écoles et en centre bourg (Mairie, bibliothèque, salle polyvalente, église...).
- Economie : Proposition de la construction d'une zone d'activité pour accueillir des entreprises sur un terrain de plus de 10 ha. Ce sujet et en discussion entre la maire du Vigen, de Feytiat et de Limoges Métropole.

VIE SCOLAIRE ET JEUNESSE

LES RÉALISATIONS OU EN COURS

- Ouverture d'une nouvelle classe : travaux d'aménagements de la salle de classe et équipements numériques.
- Classe numérique : Achat de tablettes.
- Circuits courts au SELF : fin 2023, 50 % des achats seront des produits locaux.
- Convention signée pour 3 ans avec l'EINA pour le maintien de la garderie à l'école de Puy Méry.
- Haiecolier : convention signée avec la Fédération des chasseurs de la Haute-Vienne et l'EINA.
- Aménagement salle Periscolaire.
- Ruches : Convention signée avec Limoges Métropole et un apiculteur de la commune pour installer des ruches.
- Travaux de sécurisation de l'école : modification du sens de circulation, création d'un couloir de bus et création de places de stationnement.
- Achat d'ordinateurs pour le personnel enseignant et de logiciels.
- Achat de brise soleil pour limiter la chaleur au sein des salles de classe de l'école maternelle.
- Rénovation d'une classe de l'école primaire (continuité de la démarche pour une réalisation chaque année).
- Accueil petite enfance : travaux de réhabilitation, achat de matériels.

LES PROJETS À VENIR

- Climatisation de l'école maternelle.
- Réfection de la cour de l'école.

SÉCURITÉ

LES RÉALISATIONS OU EN COURS

- Suppression du transformateur.
- Création d'une place PMR (Personnes à Mobilité Réduite) rue L. POURET.
- Sécurisation de l'avenue St Théau et changement du sens de circulation rue Sarre.
- Installation d'une première vidéo surveillance au Puy Mery. Le seconde sera installée au cours du premier semestre 2024.
- Mise à jour du Plan de Sauvegarde Communal.
- Participation financière de la commune à la construction des centres de secours de Pierre Buffière et de Nexon (au prorata des interventions et de la population concernée).

LES PROJETS À VENIR

- Sécurisation en centre bourg (RD 704).
- Installation d'un radar en Centre Bourg décidé par la préfecture (intersection 704 et rue de la gare).
- Création d'une voie verte rue du Bas Faure en collaboration avec la commune de Boisseuil et Limoges Métropole en 2024.

SERVICE À LA PERSONNE

LES RÉALISATIONS OU EN COURS

- Soutien et aide aux personnes isolées et seules de + de 75 ans : appels réguliers.
- Livraison chaque semaine de colis alimentaires à une dizaine de familles en difficulté financière.
- Embauche d'un conseiller numérique afin d'aider toutes personnes à l'outil informatique pour 2022 à 2024.
- Prévention des chutes chez la personne âgée avec mise en place d'un atelier de l'équilibre par les kinés du Vigen et l'Union Régionale des Masseurs-Kinésithérapeutes de Nouvelle-Aquitaine.

LES PROJETS À VENIR

- Projets de développement des transports péri-urbain en collaboration avec Limoges Métropole.

TRAVAUX

Enfouissement des lignes

Ces travaux ont été réalisés dans le temps prévu et sans incidents ni problèmes techniques. La dernière partie de cet enfouissement des lignes se situait entre Les Farges et le hameau de La Faille.

Avenue Saint-Théau

Les travaux de sécurisation de l'avenue Saint-Théau ont été réalisés durant l'été. Des « écluses » ont été installées dans le but de faire ralentir les véhicules. Les passages surélevés, notamment prés des écoles, sont destinés à sécuriser la traversée des enfants. Ils étaient finalisés pour la rentrée de septembre 2023.

Ligoure : où en sommes-nous ?

Une réunion a eu lieu en mai 2023 avec les habitants du domaine et les représentants de la commune. Il a été décidé de faire passer un géomètre sur la parcelle de terrain la plus habitée afin d'isoler les lots. Monsieur Duarté, géomètre, a donc réalisé cette mission et déterminé les limites des propriétés. Ce plan a été transmis au notaire de la commune Maître Debrosse et un rendez-vous avec Maître Alexis, notaire de Mme Albina de Castro a été convenu le 9 novembre.
Suite à ce rendez-vous, la prochaine étape sera de faire une proposition d'achat de leurs habitations et terrains aux habitants de Ligoure qui souhaitent devenir propriétaire.
Quant aux agriculteurs de Ligoure, ils souhaitent acheter en commun la totalité des terres et des bâtiments agricoles qu'ils exploitent.
Nous attendons les décisions du notaire en charge de la succession pour décider en conseil municipal de la suite à donner ce dossier.

TRANSPORTS EN COMMUN

La zone commerciale de la commune mieux desservie par les transports en commun

A l'issue d'une concertation avec Limoges Métropole, les élus des communes de Le Vigen et de Boisseuil ont obtenu le renforcement de l'offre de transports en commun de la ligne de bus 36 qui relie le pôle St Lazarre à Boisseuil. Sur le trajet, cette liaison routière dessert la zone commerciale du Vigen située aux abords immédiats de l'hypermarché Carrefour.
A compter du 8 janvier 2024, ce seront 7 allers retours quotidiens qui seront mis en place au lieu des 4 actuels.
Cette augmentation de l'offre de transports était nécessaire notamment pour permettre de répondre à plusieurs employeurs du secteur, confrontés à des difficultés d'embauche de personnes non titulaires du permis de conduire.
Une négociation a débuté entre notre commune et Limoges Métropole pour accentuer la fréquence de circulation des bus sur l'itinéraire reliant le centre bourg à Limoges.

Le nouveau city stade propose basket, handball ou foot.
Ce terrain multisports se situe Chemin de Puy Méry.

Poursuite des aménagements sur le secteur de Puy Méry

Comme décrit dans le précédent numéro de Vig'Info, nous poursuivons nos travaux d'embellissements et de revitalisation du secteur de Puy Méry, autour de l'ancienne salle des fêtes.

DES INFRASTRUCTURES OPÉRATIONNELLES

Ainsi, comme prévu, un certain nombre d'infrastructures sont désormais opérationnelles et nous nous en réjouissons pour les habitants :

- Le City Stade a été validé en juillet 2023 et les jeunes et moins jeunes peuvent désormais pleinement en profiter.
- De même, nos plus petits bénéficient désormais de jeux pour enfants, modernisés.
- Enfin, un terrain de pétanque permet aux amoureux de la boule de joyeusement taquiner le cochonnet.

ET APRÈS ?

Pour ce qui est de la suite programmée, la phase suivante (2024 à 2025) consistera à poursuivre l'aménagement du foncier local en bonifiant le site via une petite halle couverte en extérieur, un parcours de santé, une végétalisation complémentaire...

TRÈS BELLES FÊTES DE FIN D'ANNÉE À VOUS.

Rédaction : Laurent Niel

Vos associations pour apprendre et se divertir !

L'engagement de nos associations reste un atout formidable pour notre Commune du Vigen.
Ce bulletin est comme d'habitude l'occasion de leur donner une tribune qui vous éclairera de fait sur les manifestations à venir. N'hésitez pas en retour à nous faire part de vos suggestions ou de vos souhaits en la matière.

Les textes ci-après ont été transmis par les associations. Merci à elles pour leur contribution.

AAPPMA VIENNE - BRIANCE

La saison de pêche se termine . Saison marquée par la baisse du niveau de la Briance au cours de l'été ce qui perturbe la migration dupoisson . Mais nous n'avons pas eu de perte dûe à la sécheresse.

On ne peut que déplorer le pillage des cormorans pendant l'hiver.

La fédération départementale a réalisé une pêche d'inventaire en aval du pont Rompu au début de l'été . Nous n'aurons le résultat que d'ici quelques semaines.

Nous avons réalisé un concours de pêche le 24 août à l'étang de Beygeas. Malgré la chaleur, 23 candidats se sont affrontés en toute amitiés. De belles prises ont été réalisées. Tous les candidats sont repartis avec de très jolis lots ,achetés par nos soins ou offerts par de généreux donateurs y compris la fédération de pêche. Ce concours était dédié au souvenir de notre ami Claude Penot .

En début d'année nous aurons notre assemblée générale . Tous les pêcheurs y seront invités. Nous sommes toujours en recherche de bonnes volontés pour nous aider et nous apporter des idées.

Nous avons également participé au forum des associations à Boisseuil le 2 septembre et à celui de Solignac le 9 septembre. J'espère que ces deux manifestations aurons permis de mieux nous faire connaître.

d'info : Michel Pestourie
06 20 25 35 36
michel.pestourie0543@orange.fr

AMICALE BOULISTE SOLIGNAC - LE VIGEN

L'Amicale Bouliste Solignac - Le Vigen tient à vous informer de son activité sportive de sa saison.

Le Forum des associations du Vigen et de Solignac

Le 9 septembre 2023, les communes du Vigen et de Solignac ont organisé le Forum des Associations. A cette occasion, la richesse du tissu associatif local s'est dévoilé, offrant aux résidents l'opportunité de découvrir et de s'engager dans une pléthore d'activités enrichissantes.

Les associations ont déployé stands et animations pour présenter leurs missions, partager leur passion et recruter de nouveaux membres. Sport, culture, solidarité, environnement, la diversité des domaines représentés fût le reflet de la vitalité associative, favorisant l'échange et le renforcement des liens au sein des deux communes.

Le club tient à remercier nos sponsors, Le Jardin de Plaisance et Mc Consult ainsi que les mairies du Vigen et de Solignac.

Nous avons été présents sur une dizaine de championnats departementaux où chaque licencié a fait de son mieux afin de représenter notre club.

Concernant les championnats inter clubs, l'équipe se classe en milieu de tableau de sa poule en 4e division avec des rencontres perdues de très peu.

Le club a souvent été représenté dans des championnats départementaux et concours officiels avec de très bons résultats.

Le club tient à féliciter Christophe Roblin pour la réussite à l'examen d'arbitre régionnal.

Notre association a de nouveau participé à de nombreuses manifestations tel que son concours de belote ; aidé au vide genier de solignac ; présente pour la journée ramassage des déchets, du forum des associations.

Il a été reconduit cette année la participation de plusieurs licenciés pour l'aide à la journée du comité du sport adapté à St-Priest-Taurion.

Pour l'année prochaine nous enregistrons quelques départs et de nouvelles arrivées au sein du club.

Malgré tout nous sommes à la recherche de nouveaux licenciés (âge et sexe indifférents) pour 2024.

L'assemblée générale n'étant pas encore faite à ce jour, nous ne connaissons pas les activités prévues pour 2024 que nous diffuserons dès que possible.

Le club Amicale Bouliste Solignac - Le Vigen est toujours là et envisage une année prochaine pleine de bons moments, de résultats sportifs dans une ambiance conviviale.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et au plaisir de se voir à notre terrain du Pont Rompu.

d'info : 06.21.07.33.61
www.absv.fr
@amicaleboulistesolignaclevigen

BRIANCE PÉTANQUE

Notre association a vu le jour fin 2019, et a participé au championnat départemental 87 avec deux équipes au début de l'année 2020. Dès la deuxième saison, nous avons crée une équipe de plus afin de répondre à la demande de personnes qui souhaitaient nous rejoindre, et bien sûr jouer à la pétanque. Egalement, cette seconde saison a vu notre équipe 1 accéder à la troisième division départementale en gagnant tous ses matchs! L'année en cours est encore un très bon cru pour « Briance Pétanque », en effet notre équipe 1 accède de nouveau à un échelon su-

périeur en finissant la saison en tête de sa poule. Donc rendez vous en 2024 pour cette équipe en seconde division départementale. De plus, et cerise sur le gateau , nous avons participé le week-end du 10 et 11 Novembre aux finales départementales de troisième division. C'est un premier trophée majeur pour notre jeune assiociation, puisque nous gagnons en finale contre l' équipe de St Léonard de Noblat.

La saison à venir s'annonce enrichissante, nous enregistrons 4 arrivées qui vont venir renforcer les rangs de nos équipes, et envisager maintenant l'évolution de notre équipe2. Nous avons cette année organisé notre concours en Juin avec une participation de 85 équipes , ce qui est une belle réussite. En conclusion, nous continuons à grossir et toutes les personnes qui sont intéressées par la pratique de la pétanque sont les bienvenus. Bonne fin d' année à tout le monde.

Olivier LEYBROS

CERCLE ŒNOPHILE DU LIMOUSIN

Le Cercle Œnophile du Limousin (COL) est installé sur la commune du Vigen depuis le 1er septembre 2022.

Nous remercions Mr le Maire et le Conseil Municipal qui ont accepté notre demande.

Le COL est composé de 22 membres, dont deux places réservées aux habitants de la commune du Vigen.

Notre assemblée générale a lieu début juillet. Nous choisissons un thème de travail pour l'année.

Nous nous réunissons tous les premiers dimanches du mois, sauf en mai, juillet et août, à la salle Roger BRISSAUD, pour des séances de travail et de dégustation.

La modernité des installations et le confort de cette salle nous donnent entière satisfaction.

En novembre, nous organisons un repas à l'occasion de la sortie du Beaujolais Nouveau.

En mars, un repas accord mets-vins se tient à la salle des fêtes sur le thème de l'année.

En mai, un voyage d'étude a lieu sur quatre jours, au moment du pont de l'Ascension, sur le thème travaillé.

Les conjoints, conjointes, compagnes et compagnons sont invités à partager les moments festifs et à participer au voyage.

En 2023 nous avons organisé des séances d'initiation à la dégustation le samedi 2 décembre, jour du marché de Noël, dans la salle Roger BRISSAUD. Nous en ferons le bilan dans un prochain bulletin municipal.

d'info :
Si vous êtes intéressés par une adhésion au COL ou si vous voulez de plus amples informations sur nos activités vous pouvez nous contacter en envoyant un message à :
cercleoenophilelimousin@gmail.com

Pensez à nous laisser votre nom, prénom, adresse postale, coordonnées téléphoniques.
Nous prendrons contact avec vous dans les meilleurs délais.

CRESCENDO AU VIGEN

Les auditions du samedi 17 juin 2023 de l'école de musique du SIVOM Solignac-le Vigen ont connu, comme chaque année, un énorme succès.

Au cours des deux représentations, les spectateurs ont pu apprécier le travail fourni durant l'année 2022/2023 par l'ensemble des élèves de l'école de musique.

Un grand merci aux bénévoles pour leur aide si précieuse lors des pauses musicales afin que chacun puisse se rafraîchir, combler une petite fringale et dîner (toute personne pouvant se restaurer sur place).

D'ores et déjà, rendez-vous :

- samedi 6 avril 2024 pour notre soirée « notes gourmandes » ;
- samedi 15 juin 2024 pour les auditions de l'école de musique.

Ces deux manifestations se dérouleront au Centre Culturel Polyvalent du Vigen.

d'info :
com.crescendo87@gmail.com

GRAINES DE CULTURE DE LA BRIANCE

La manifestation de MELI MELO le 24 septembre a connu un franc succès avec une nouvelle fois une forte fréquentation, celle-ci s'est particulièrement accrue pour le public des jeunes avec à l'appui une forte augmentation de la vente de livres. Nous avons eu un retour très favorable des auteurs, qui se sont tous d'ores et déjà positionnés pour Méli Mélo 2024. Ce constat nous encourage à promouvoir la lecture et à la rendre encore plus accessible au niveau local. Le prix de la Briance créé par Jérôme Rappo Vallade a été remis à Sébastien Vidal, auteur de romans policiers.

Les Artistes et Artisans présents ont également exposé leurs œuvres et se sont fait connaître ainsi du public par les échanges et des ventes tout au long de la journée qui s'est terminée par un spectacle extérieur « LICHEN » de la Compagnie L'Envolée Cirque dans le cadre d'URBAKA.

Nous préparons actuellement les ateliers de Noël pour les enfants ; ils auront lieu le 9 décembre au Vigen.

L'Association participe avec la municipalité à la préparation du Marché de Noël du 2 décembre.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous !

En souhaitant que nos Associations soient porteuses à leurs niveaux de rencontres constructives favorisant l'ouverture.

d'info :
grainesdeculturebriance@gmail.com

LA VOIX DE LA ROUTE 704

RD 704 : LE MÊME PROJET EST DE RETOUR !

La décision de la Préfète est tombée le 29 juin 2023 : elle a déclaré d'utilité publique le projet de créneau de dépassement et la création des 7 routes nouvelles dans la campagne vigenoise. Elle donne, ainsi, le feu vert au département pour mener toujours son même projet – largement périmé, puisque les premières études datent de plus de 20 ans. Pourtant, en novembre 2022, le commissaire-enquêteur donnait, pour la deuxième fois, un avis défavorable au projet. Cet avis, la Préfecture, comme le département, ou encore Limoges Métropole, ont décidé de « s'asseoir dessus » ! ... autrement dit, de l'ignorer.

Heureusement, l'association « La Voix de la Route 704 » veillait, même pendant les torrides chaleurs des mois de juillet et d'août. Nous avions, en effet, à notre disposition deux mois pour trouver un avocat et saisir, de nouveau, le tribunal administratif de Limoges. Notre recours a pu être déposé à temps, le 29 août 2023.

Désormais – huit ans après le début de notre action, nous ne sommes plus seuls, puisque « Limousin Nature Environnement », association agréée, s'est jointe à notre recours. Nous remarquons aussi que des élus osent, maintenant, donner leur avis et voter contre le projet ou demander qu'il soit modifié. Ainsi, souffle un léger vent de démocratie !

L'association a ouvert une cagnotte en ligne, toujours active, pour réunir les fonds nécessaires à ce recours contentieux. Alors, si au fond de la hotte de Noël, il vous reste quelques étrennes, rendez-vous sur notre site internet https://route704.fr pour un don en ligne. Ou si vous préférez, établissez un chèque à l'ordre de « La Voix de la Route 704 ». Ce sera votre manière de participer à la défense de votre sécurité et du patrimoine naturel de la commune, que vous appréciez tous.

Enfin, nous vous proposerons, début 2024, des moments à partager : conférence et sortie sur le terrain.

Restez à l'affût de nos messages, nous vous tiendrons informé-e-s.

d'info : Suivez l'actualité sur
www.route704.fr
lavoixdelaroute704@gmail.com
07 85 65 96 53

LES GALOUPIOTS

A VOS AGENDAS !!

Quelques dates importantes à retenir pour soutenir " Les Galoupiots "

- **Marché de Noël** ➜ samedi 2 décembre 2023
- **Goûter déguisé/tombola** ➜ dimanche 11 février 2024
- **Kermesse de l'école** ➜ vendredi 28 juin 2024

Sans oublier entre temps, notre vente de madeleines !!

d'info :
05 55 00 51 17 - franklervia@gmail.com

LOISIRS FORM'

L'association LOISIRS FORM propose toujours 2 activités :

➜ LE PILATES qui a pour objectif :

- le développement des muscles profonds,
- l'amélioration de la posture,
- l'équilibrage musculaire,
- l'assouplissement articulaire pour un entretien et une amélioration des fonctions physiques.

Cette discipline vous est proposée le Mercredi de 18h30 à 19h30.

➜ LE STRETCHING.

- Gymnastique douce basée sur les étirements,
- Idéal pour combattre stress et fatigue,
- Un complément indispensable à bien d'autres sports.

Cette discipline vous est proposée le Lundi de 18h45 à 19h45.

Les cours sont toujours assurés par ORNELLA, professeur diplômée, au centre polyvalent de Le Vigen.

N'hésitez pas, rejoignez-nous dans la bonne humeur !!!

➜ Le Bureau LOISIRS FORM' :

- Présidente : Lydie Lagarde
- Secrétaire : Anne Marie Biojout
- Trésorière : Geneviève Fondaneche

d'info :
loisirsform@gmail.com
06 25 65 41 95

USSV

La saison 2022/2023 s'est achevée en juin et l'assemblée générale a été l'occasion de partager un moment convivial pour remercier les différents acteurs de notre vie associative, mais aussi de mettre à l'honneur nos joueurs, dirigeants et éducateurs pour leurs excellents résultats sportifs.

A noter notamment la montée de notre équipe première en deuxième division district, seulement un an après sa rétrogradation en troisième division. Nous savions pouvoir nous appuyer sur un groupe sain, travailleur et performant et ils ont eu à cœur de permettre à l'USSV de remonter rapidement.

Sur le plan associatif, la fin de saison a vu l'organisation des traditionnels tournois du 30 avril et du premier mai, mobilisant de nombreux bénévoles, licenciés ou non, parents ou non, dans un esprit familial et convivial. La satisfaction des différents clubs invités récompense l'investissement de tous pour cet évènement majeur de notre territoire.

Mai 2023 a également été l'occasion d'une première pour l'USSV : participer à un tournoi national sur plusieurs jours. Nous avons choisi le cadre idyllique de l'ile de Ré. Une quarantaine d'enfants U11 et U13, accompagnés des éducateurs du club et d'une soixantaine de parents (quand je dis que ce club est familial, ce ne sont pas que des mots) ont passé trois jours mémorables ; les conditions étaient réunies pour fabriquer des souvenirs et participer à une expérience collective.A renouveler assurément !! Nous remercions nos partenaires qui ont rendu ce projet possible et abordable financièrement pour tous : les communes de Solignac et du Vigen, Saveurs Fermières, transports MASSY, Mc DONALDS LE VIGEN, la Boucherie François BRUN, le Bistrot d'Olivier ; Jar-

AGENDA
ÇA BOUGE AU VIGEN !
1ER SEMESTRE 2024

14 JANVIER ▸ Thé dansant AAPMA

25 JANVIER ▸ Vœux du Conseil Municipal aux administrés Salle polyvalente

27 JANVIER ▸ Loto Comité des Fêtes

11 FÉVRIER ▸ Goûter déguisé Tombola des Galoupiots

23 FÉVRIER ▸ Loto Comité des Fêtes

6 AVRIL ▸ Notes gourmande Crescendo

1ER MAI ▸ Foire artisanale et vide grenier du Comité des Fêtes

28 JUIN ▸ Kermesse de l'école

Les dates des manifestations organisées par les associations sont susceptibles d'être modifiées

din régional Arnaud DUTOUR . Si vous souhaitez participer à ce projet éducatif et sportif pour nos jeunes licenciés, n'hésitez pas à nous contacter.

La saison 2023-2024 est repartie et même si il est prématuré d'aborder les résultats sportifs aussi tôt dans la saison, les débuts sont prometteurs et enthousiasmants dans chacune des catégories. Prochainement, vous aurez l'occasion de participer à notre vie associative en achetant nos calendriers du club ou encore en nous rejoignant en fin d'année pour un repas du club.

Tout au long de l'année, nous vous attendons au bord du stade pour encourager nos sportifs et sportives qui œuvrent tout au long de la semaine sur nos terrains. Vous êtes également les bienvenus pour étoffer notre équipe dirigeante et de bénévoles et ainsi participer à la vie associative et sportive de nos communes. Amitiés sportives.

Benoît TREUIL - Président USSV

d'info : ussv87@gmail.com
www.ussolignaclevigen.fr

CULTURE & LOISIRS VAL DE BRIANCE

La « Gym » au Vigen c'est 141 adhérents en saison 2022-23 et 144 en ce début de saison 2023-24. 6 séances proposées par semaine avec 4 animateurs.

➜ Gym sénior : lundi de 14h30 à 15h30 (avec Alex) et jeudi 11h15 à 12h15 (avec Florian)

➜ Gym adulte : mardi 18h20 à 19h20 (avec Florian) et jeudi 19h15 à 20h15 (avec Thierry)

➜ Gym dynamique : mardi 19h30 à 20h30

➜ Zumba : mercredi 19h45 à 20h45 avec Stéphanie.

Petites nouveautés : depuis la rentrée de septembre 2023 nous accueillons deux messieurs aux séances de gym adulte (mardi, jeudi). En Zumba le groupe s'est beaucoup développé (plus de 40 personnes), surtout grâce au dynamisme de Stéphanie. Cinq mineurs viennent participer accompagnés de leur maman.

Au cours de l'année 2023 deux soirées ont été organisées par le groupe Zumba : le 21 juin pour la fête de la musique et le 31 octobre pour Halloween.

Ces soirées ouvertes à tous devraient être reconduites en 2024.

Les personnes intéressées peuvent venir faire 2 séances d'essai à tous moment de l'année. Le tarif de la participation

aux cours est calculé en fonction du mois d'entrée. Les pratiquants peuvent combiner plusieurs séances sur la semaine.
Une licence individuelle est prise par les adhérents à la fédération de gymnastique volontaire..

Pascale TUYERAS

d'info : clvb.87110@gmail.com
pascale.tuyeras@wanadoo.fr
christelleleybros@sfr.fr

COMITÉ DES FÊTES

Comité des fêtes du Vigen

Le 15 juillet lors du traditionnel feu d'artifice (du 14 juillet) le comité des fêtes du Vigen grâce à « Génération 80 » a fait danser toute la commune. Franc succès des l'ouverture du bal, merci à tous.
Le 10 septembre lors de notre rassemblement de voitures anciennes, il y avait de nombreuses voitures exposées : de l'avant-guerre, de la populaire ou de la sportive, elles étaient toutes au rendez-vous pour participer à la balade touristique et au parcours à énigmes. Une belle journée passée dans une ambiance chaleureuse et sous le soleil. On vous attend l'an prochain !

➡ Calendrier des manifestations de 2024

- 27 janvier : loto
- 1er mai : foire artisanale et vide grenier
- 8 septembre : rassemblement de voitures anciennes
- 17 novembre : vide ta chambre

Nous espérons également pouvoir organiser courant avril une randonnée pédestre et VTT.

État civil

Depuis la parution de juin 2023

DÉCÈS 2023

Maurice, Pierre, André DEVILLE | le 23 juin 2023

Arlette, Agnès, Marie REDON veuve Jean-Claude, Adrien ROUQUET | le 25 juillet 2023

Roland COUSSY | le 15 août 2023

Adolphe, Etienne GRANGER | le 5 novembre 2023

MARIAGES 2023

Denis, Marcel BRANDY et Jennifer, Julie FAURE | le 17 juin 2023

Valentin, Benoît FERAL et Amandine PIOFFRET | le 26 août 2023

Thibault CHAVES et Virginie, Suzanne THAMOUX | le 23 juin 2023

PACS 2023

Quentin COUSUNOU et Julie, Marie ROUVERY | le 29 juin 2023

Amaury VIONNET et Anne-Sophie, Claire, Christelle BOURGOUIN | le 7 août 2023

NAISSANCES 2023

Clothilde FAUCHER | le 9 juin 2023

Marius, Vincent, François PETARD | le 16 juillet 2023

Louis, Gaspard FAYE | le 18 juillet 2023

Léane, Michelle, Jackie ROUSSEAU | le 21 juillet 2023

Léa, Catherine, Béatrice MARIE | le 26 juillet 2023

Raphaël, Marcel, Alfonso CASAS | le 27 juillet 2023

Marceau, Victor, Marius VOLONDAT | le 21 août 2023

Louise, Chantal, Sabine VIONNET | le 23 octobre 2023

Jannah GUENNEC | le 3 novembre 2023

L'info sur les réseaux : Séance de rattrapage !

Suivez-nous sur Facebook
@levigencommune

Le Vigen communique aussi sur Facebook. Mais parce que vous n'êtes pas tous utilisateurs de ce réseau social ou que vous avez manqué l'info, Vig'Infos vous offre une séance de rattrapage !

05/07/2023

MOMENT DE SOLIDARITÉ

👉Merci aux habitants qui se joignent aux élus lundi pour ce moment de solidarité et de soutien à tous les élus et représentants de notre République.🇫🇷

06/07/2023

VISITE AUX ÉCOLIERS

👉Visite de Monsieur le Maire à nos écoliers pour la fin de l'année ! 😀 Bonnes vacances à tous ! 🎉

13/07/2023

ANNIVERSAIRE À L'EHPAD

🎂Jean-Michel Aufort, 1er adjoint, s'est rendu à l'Ehpad pour souhaiter un heureux anniversaire à Mme Frontout, jeune Vigenoise 😉, à l'occasion de ses 103 ans ! 🎉

25/07/2023

LIEU DE PRATIQUE SPORTIVE

🔎Notre terrain de tennis s'est refait une beauté🤩! Désormais votre espace de détente conjugue zone de pique-nique, terrains de pétanque, City Stade et donc terrain de tennis remis à neuf ! Tout ceci fait de ce secteur un lieu de pratique sportive et d'échanges pour nos jeunes et nos moins jeunes de plus en plus prisé😉 !

11/11/2023

CÉRÉMONIE

🇫🇷La cérémonie de commémoration du 11 novembre nous a réuni ce matin à 11h au monument aux morts 😊. Les enfants du Vigen, les élus et les habitants présents ont écouté avec attention le texte lu par le maire Jean-Luc Bonnet. Pour que subsiste la mémoire.❤️

13/11/2023

MANISFESTATION

🇫🇷Hier, Jean-Luc Bonnet était présent avec de nombreux maires et personnalités place de la république à Limoges pour dénoncer l'antisémitisme.

18/11/2023

SPECTACLES

Formidables spectacles hier soir et cette après-midi organisés par le dynamique club de l'amitié. Merci à tous pour votre engagement, vos qualités de chanteurs, de renforcer les liens et de créer une atmosphère joviale...

Le rôle majeur des ripisylves et des haies face aux inondations

L'actualité pluviométrique des dernières semaines et les inondations qui traversent plusieurs régions de la métropole rappellent combien la prévention et la gestion du risque sont importantes.

L'IMPORTANCE DE LA PRÉVENTION

En Haute Vienne et particulièrement sur le bassin de la Vienne, les dernières inondations ont été provoquées par d'importantes pluies orageuses très localisées. Plusieurs phénomènes peuvent aggraver les inondations :

- la présence d'embâcles sur les rivières qui peuvent obstruer les biens publics tels que les ponts et faire barrage à l'écoulement de l'eau ;
- de forts ruissellements et une érosion de terres arables qui obstruent les fossés d'évacuation et entrainent des débordements sur des routes, dans des villages ou dans des centres bourgs ;
- des rivières qui ne sont plus dans leur lit d'origine aussi appelé talweg ou avec des bassins versants fortement urbanisés.

Le SABV tient à rappeler quelques fondamentaux, ses outils et des actions pour maintenir une veille et des opérations de prévention face à ces risques.

Concernant les boisements de berges, il est rappelé que l'entretien quotidien relève de la responsabilité des riverains (article L. 215-14 du code de l'environnement). Néanmoins, la collectivité peut s'y substituer au frais et risques des riverains dans le cadre d'une déclaration d'intérêt général ou d'urgence donnée par le Préfet.

Le SABV assure quotidiennement des opérations de restauration sur de nombreux cours d'eau pour limiter les risques d'inondations sur des secteurs avec des enjeux majeurs. Très récemment, des travaux ont été mis en œuvre sur la Ligoure ou la Briance par exemple.
Pour faciliter le maintien et le renouvellement de ces boisements de berges, laissez pousser une ripisylve suffisamment large pour que les racines des arbres et arbustes retiennent les berges des rivières mais également se tiennent entre eux... Le SABV peut également vous accompagner techniquement et financièrement dans des replantations...
Concernant les ruissellements, les plantations de haies sur talus perpendiculairement aux flux des eaux sont également des solutions qui peuvent être déployées, accompagnées et largement financées, n'hésitez pas à nous contacter ! Elles sont une solution complémentaire à la couverture de sols.

SYNDICAT D'AMENAGEMENT DU BASSIN DE LA VIENNE
Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE)
www.syndicat-bassin-vienne.fr

EN BREF EN BREF EN BREF

CONCERTATION

Assainissement collectif à Boissac

A l'initiative de Jean-Luc Bonnet, Maire et vice-président de Limoges Métropole, en présence de M. Philippe Janicot Maire de Boisseuil et Vice-Président de Limoges Métropole, et la collaboration avec les responsables de la Direction du cycle de l'eau de Limoges Métropole, une réunion publique de concertation a été organisée à la mairie le 16 novembre. Près de 50 personnes étaient présentes pour lancer la mise en œuvre de l'assainissement du cœur du village de Boissac. Après une phase d'étude, toutes les explications ont été données aux habitants concernés afin de valider le projet important. Le montant de l'opération est estimé à 765 000€ ; Les travaux pourraient débuter dès le premier semestre 2024 ; Puis dès 2025, une opération d'enfouissement des réseaux envisagés par le SEHV (Syndicat d'Electrification de la Haute-Vienne). Interrogé, Jean-Luc Bonnet a précisé

« cette réunion de concertation avec les habitants était très importante afin d'être certains de leur adhésion, car il s'agit d'investissements très importants. C'est un projet qui date de plus de 25 ans, que je m'étais engagé à accélérer. Je remercie Guillaume Guérin, Président de Limoges Métropole et Philippe Janicot pour leur écoute et leurs actions sur ce projet attendu de tous ».

La réunion s'est terminée par une adhésion unanime.

Rédaction : Jean-Luc Bonnet

En pratique !

AGENCE POSTALE
Le lundi : 13h50-16h15 - Du mardi au vendredi : 9h-12h/13h50-16h15 - Le samedi : 9h-12h Tél. 05 55 30 80 19

BIBLIOTHÈQUE LOUISE-MICHEL
Lundi, mardi, vendredi : 15h-18h - Mercredi : 9h-12h/14h-18h - Samedi : 9h-12h30
Tél. 05 55 00 53 73 www.mediatheque.le-vigen.fr
bibliotheque-le-vigen@orange.fr

LOCATION DES SALLES
Grande salle du Centre Culturel Polyvalent
+ cuisine et vaisselle (dans la limite du nombre existant) :
Capacité 200 pers. max.
Pour le week-end (du vendredi après-midi au lundi matin) :
Tarif commune : 400 € / hors commune : 600 €.
Hors week-end suivant disponibilité :
Tarif commune : 200 € / hors commune : 300 €.
Cautions : 1000 € (en cas de dégradations), 250 € (en cas de besoins de nettoyage), 5 €/unité en cas de casse de la vaisselle

Foyer des jeunes :
Capacité : 30 pers. max.
Pour le week-end (du vendredi après-midi au lundi matin) :
Tarif commune : 100 € / hors commune : 200 €.
Hors week-end suivant disponibilité, pour 24h :
Tarif commune : 50 € / hors commune : 100 €.
Hors week-end suivant disponibilité, pour 1/2 journée : 30 €
Caution : 300 € (en cas de dégradations et de besoin de nettoyage)

Salle Roger Brissaud :
Capacité : 30 pers. max.
Tarif pour les associations hors commune et entreprises
½ journée : 50 € / journée 100 €
Caution: 500 € (en cas de dégradations et de besoin de nettoyage)

Informations et réservation en mairie

BORNES À VERRE
Leycuras : entrée du lotissement.
Puy Méry : à proximité de l'ancienne école.
Bourg : derrière la salle municipale.
Les Farges : parking en haut du lotissement et délaissé, rue Turgot.
Le Chatenet : route du Chatenet, juste avant le lavoir.
Boissac : à l'embranchement du chemin des Vergnades

BORNES À TEXTILE ET À PILES
Bourg : derrière la salle municipale.

ENCOMBRANTS
La collecte à lieu deux fois par an le deuxième mardi de juin et de décembre. Inscription ouverte pour la collecte des encombrants 2023. Les particuliers devront s'inscrire directement sur la plateforme internet : encombrants.limoges-metropole.fr Attention : au maximum 3 encombrants par collecte et 2 rendez-vous par an et par foyer.

DÉCHETTERIE
La plus proche : 70 avenue du Président John Kennedy, 87000 Limoges.
N° vert : 0 800 86 11 11

DÉCHETS MÉNAGERS
Lundi après-midi :
Déchets recyclables = Poubelle bleue
Mardi après-midi semaine paire :
Ordures ménagères = Poubelle verte
Borne à ordures ménagères : derrière la salle municipale

La gestion des déchets est l'une des compétences de Limoges Métropole
www.agglo-limoges.fr
Les collectes ne sont pas organisées les 1er janvier, 1er mai, 14 juillet et 25 décembre.

MARCHÉ HEBDOMADAIRE & COMMERCES
Tous les dimanches matins de 8h à 13h.
Place de la Briance.

Les services de santé

GROUPE MÉDICAL DUPUYTREN
Avenue de la Gare | 05 55 00 51 69

INFIRMIER(E)S
Maurillegant-Faucher-Barrière 64, av. St-Eloi SOLIGNAC | 05 55 00 57 71
Sylviane Guittard Le Haut Vauzelas | 05 55 48 99 03
La Croix Rouge Française 16, rue François Perrin SOLIGNAC | 05 55 00 51 39
Emmanuelle Vervey 9, avenue Frédéric Le Play | 05 55 00 41 94

KINÉSITHÉRAPEUTES
Philippe Fradin - Sébastien Ritter - Aurore Simonin
Soulaimana Massoundi (osthéopathe) - Romain Doutre
4B, allée des Pommiers | 05 55 00 53 80

PÉDICURE-PODOLOGUE
Nicolas Anselmino 9, avenue Frédéric Le Play | 05 19 56 81 53

PHARMACIES
Pharmacie de la Briance 3, pl G. Lemaigre Dubreuil SOLIGNAC | 05 55 00 51 30
Pharmacie Debest Centre commercial Carrefour BOISSEUIL | 05 55 06 93 52

RÉFLEXOTHÉRAPEUTE
Céline Teillet 8, avenue Frédéric Le Play | 06 44 96 21 21

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE
C. de Rouziers Zone commerciale carrefour BOISSEUIL | 05 55 06 90 90

Autres numéros utiles

Centre de loisirs CONDAT | 05 55 06 00 71
Centre de loisirs SOLIGNAC | 05 19 76 07 80
Ecole du bourg | 05 55 00 54 98
Garderie du bourg | 06 19 59 92 32
Garderie de Puy-Méry | 06 23 50 21 34
Multi-accueil 1,2,3 Soleil | 05 55 58 66 69
Paroisse Saint-Benoit | 05 55 06 94 98
Objets trouvés | 05 55 10 56 56

URGENCES
Gendarmerie | 17 | 05 55 00 50 03

mairie le Vigen

MAIRIE DU VIGEN
1 place Adrien Delor - 87110 Le Vigen
Tél. 05 55 00 51 17
Permanence téléphonique assurée par les adjoints en dehors des heures d'ouverture.

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

mairie@le-vigen.fr
www.levigen.fr
@levigencommune